



CCE Février 2014

Déploiement de la méthode de vente et organisation du monitorat commercial national : O.A.C. : avis du CCE

Que ce soit au niveau régional ou national, les OAC sont et resteront des outils du management par objectif. Pour FORCE OUVRIERE, le management par objectif et les outils de contrôle qui y sont liés sont un vrai danger pour la santé physique et morale des salariés, c'est pourquoi nous en demandons sa suppression. En conséquence nous donnerons un avis défavorable à ce projet.

Indicateurs de Qualité de la Souscription associés aux règles et processus IARD unifiés : avis du CCE

Nous avons bien compris que le souhait de l'entreprise est de rationaliser les process pour réduire les coûts. Si d'un point de vue technique l'harmonisation peut sembler positive, pour nous, il est clair que lorsque tout sera « rationalisé », « harmonisé » l'entreprise aura besoin de moins de salariés, en tant que représentant des salariés nous ne pouvons qu'être en désaccord avec cette politique contraire aux intérêts des salariés. De plus, ces IQS ne sont pour nous que des moyens de contrôle et de pression supplémentaires.

Pour ces raisons nous donnerons un avis défavorable.

Projet d'optimisation de l'organisation de la Protection Juridique : consultation du CCE

Plutôt que de longs commentaires, voici le courrier d'un salarié d'un service PJ que nous avons reçu :

« PATRON TA RAISON CHAVIRE !!!!

La MACIF est probablement à un tournant de son histoire. Il n'est plus question que de PMT (plan à moyen terme) que l'on a vendu aux salariés comme un moyen d'évoluer ensemble afin d'optimiser l'adaptation aux changements de notre temps.

On nous parle de « navire » qui doit viser à une plus grande cohérence, une meilleure assise économique et une trajectoire de croissance retrouvée.

Il n'est pas exclu que les performances maritimes du navigateur François Gabard soient en train de monter à la tête de nos dirigeants. Peut-être des dépôts de sel marin se sont-ils déposés dans leur cerveau, car nous sommes loin du compte.

Sous prétexte d'harmonisation, des process sont mis en place, qui sont une catastrophe pour les salariés du réseau notamment, qui subissent ordre et contrordre, au point de ne plus avoir le temps de lire les notes et avenants à celles-ci. A peine le temps d'assimiler une information qu'elle est déjà obsolète, et qu'une nouvelle

la remplace dans un laps de temps très court, puisque le lendemain de nouvelles notes arrivent encore et encore.

Les salariés n'en peuvent plus, et beaucoup, encore conscients de leurs limites se disent à deux doigts du burn-out, sans compter ceux qui sont déjà « out » depuis longtemps !

On sacrifie des services entiers sur l'hôtel de l'harmonisation, et l'extermination des services Protection Juridique en région est en cours, laissant des salariés dans le désarroi et l'incompréhension d'une situation qui leur échappe.

On leur tient des discours paternalistes, « ne vous inquiétez pas vous serez accompagnés, vous serez reclassés », mais accompagnés pour aller où ? Reclassés pour faire quoi ? Quand on a fait de la Protection juridique toute sa vie, on ne sait faire que ça, et on n'a pas forcément envie de faire autre chose, ici ou ailleurs.

Ne nous leurrions pas, c'est bien de la restructuration de la Macif qu'il s'agit, et de plan social interne. Qu'advient-il si des salariés ne peuvent être reclassés, ou ne peuvent ou ne veulent pas aller travailler sur un autre site, parce que leur vie est là où ils demeurent, que leurs enfants y sont scolarisés, que leur conjoint y travaille, et que leurs parents âgés vivent et comptent sur eux.

Pourquoi, au nom de décisions prises par des dirigeants grassement payés, les salariés devraient-ils être traités comme de vulgaires pions sur l'échiquier des ambitions de certains « seigneurs régionaux » ? Elle est belle la vitrine de la MACIF !!

Toute cette agitation, ce brassage d'air est inquiétant et n'augure rien de bon pour l'avenir à l'horizon 2016, puisque que c'est la date butoir pour la réalisation de ce PMT de m.....

Ceci ne se fera pas sans casse sociale, c'est inéluctable. Les salariés, enfin ceux qui seront encore vaillants, seront encore pressionnés par des objectifs, des process aberrants mis en place en dépit du bon sens et des observations des utilisateurs sur le terrain.

Les services qui seront vidés de leurs salariés seront regroupés au sein de pôles par spécificité, disséminés de-ci, de-là. Qu'advient-il du « surplus de salariés » qui n'aura pu être reclassé, pour une raison x ou y ??

Les départs en retraite seront nombreux, et pas de remplacements à espérer, cela permettra de rogner sur les frais généraux. N'oublions pas que les salariés coutent cher, alors ce sera tout bénéfice pour l'employeur, et « galériens » à vos rames puisqu'il faut bien que la « réelle » avance...

Patron, les p'tits bateaux qui vont sur l'eau, ont-ils des jambes ?

Mais non mon gros bêta, ils ont des p'tites mains qui les font avancer pour que certains puissent se glorifier d'être de bons capitaines d'entreprise.....alors baisse la tête et rame... »

Voilà pourquoi c'est inacceptable pour nous, voilà pourquoi nous demandons le retrait de ce projet de fermeture des services PJ régionaux.